

nov-15

DATE	QUESTIONS	REponses
30-nov	Voulant aller à la pêche je me suis trouvé devant des panneaux "pêche interdite" à Vallet au fromenteau et à la Boire de Mauves. Je pense qu'il aurait été bon de le signaler sur le site de la Gaule.	C'est une bonne remarque.....Je fais le point avec Jla commission alevinage et on met un article Les prochains alevinages auront lieu en décembre mais on ne connaît pas encore la date MONTBERT est fermé jusqu'au 31 janvier à la demande des « locaux »
29-nov	Secrétaire d'une AAPPMA bretonne, je cherche un club de pêche ou une asso organisant des animations pêche pour un jeune de 12 ans, sans expérience de pêche, afin qu'il découvre différentes techniques, et ce sur Nantes sud, Les Sorinières, Pont St Martin, ...Si vous proposiez des parrainages (jeune et vieille main) ce serait le top .	Nous avons un APN à HAUTE GOULAINÉ au Pont de l'Ouen, tous les mercredi APM à partir du mois de mars (« les papys pêcheurs » !) Renseignements complémentaires et inscription : ecoledepechejlg@gmail.com Autrement nous organisons sur NANTES, des stages et journées découvertes : les dates 2016 ne sont pas encore planifiées
28-nov	pouvez vous me donner tte les precautions a prendre pour la pause d un filet au dessus de monniere (sevre) date,taille,maille lieux avec une carte mineur	Après avoir vérifier auprès de la FD44, vous pouvez pêcher dans cette zone sous réserve d'avoir l'autorisation du détenteur du droit de pêche , en l'occurrence l'AAPPMA la Brème Clissonnaise Pour poser un filet il faut ne pas barrer plus des 2/3 du cours d'eau . Les mailles sont de 27mm pour le carnassiers et de 10mm pour le blanc. Le filet doit être visible et correctement jalonné. Toute capture accidentelle doit être remise à l'eau immédiatement. La condition obligatoire à la pêche au filet est d'avoir l'autorisation du titulaire du droit de pêche. Propriétaire ou l'APPMA en cas de bail de pêche. Il y a également une période de fermeture de fin janvier à mi juin En ce qui concerne la taille voir réglementation générale
24-nov	Nous habitons Pontchâteau (44) et notre fils de 11 ans est passionné de pêche. Nous, ses parents, sommes complètement novices dans ce domaine. Afin qu'il puisse malgré tout avoir des conseils et réellement faire ses premiers pas dans la discipline, nous l'avons inscrit à des stages organisés par l'association de pêche de la commune : « la Carpe Pontchatelaine » . Il a aussi participé à quelques concours et progresse doucement. Noël approche et parmi sa liste, figure "stage de pêche aux carnassiers". Il nous parle de brochets, de sandres etc ... (il est vrai que pour l'instant, il n'attrape que des petits poissons genre vifs, je crois ...) Avez-vous des stages prévus en eau douce pour les jeunes ? Nous aimerions connaître les conditions, prix, lieux, sécurité, modalités d'inscription ... (Petite précision : nous avons de la famille sur Thouaré/Loire, qui pourrait héberger et conduire notre fils sur les lieux du stage assez facilement).Sinon, savez-vous où nous pourrions nous renseigner ? Connaissez-vous quelqu'un de sérieux en terme de sécurité et au tarif abordable ?	Nous organisons effectivement pour nos adhérents des stages gratuits de pêche aux leurres des carnassiers En perfectionnement pêche au coup , nous avons un projet de stage à NANTES au printemps (affiche jointe) 50€ Nos autres programmes 2016 ne sont pas encore établis Autrement vous avez la possibilité avec Envy Fishing : ½ journée découverte est un beau cadeau qu'il ne regrettera pas ! JC GRIGNARD est un guide professionnel compétent et très pédagogue
24-nov	Petite question combien fois il y a t il de reenpoisonement dans l etangs de machecoul par ans	1 fois par an, hors opération truites
19-nov	bjr je ne comprend pas la cat 1 du cens c'est une broiti et en plus l'arrêté préfectoral parle depuis sa source jusqu'au pont du cens et vous de la source jusqu'à l'autoroute quelle autoroute? je savai pas que le cens coupait une autoroute,le cens j'y suis née et je le connais très très bien du moins sur la comune d'Orvault.tout sa pour vous dire que le cens est une rivière très capricieux l'été on la traverse a pied et l'hiver au moment des pluies intense c'est un lac avec un fort courant,alors la truite survivra ou non?	Le Cens est effectivement classé en 1 ^{ère} catégorie de sa source jusqu'au Pont du Cens suite à une étude réalisée par la GN et la FD44 La partie en vert comprise entre l'autoroute de la rocade et le pont du Cens la réglementation générale 1 ^{ère} catégorie s'applique Sur la carte, la partie en rouge comprise entre l'autoroute de la rocade jusqu'à la source est classée en « no kill », c'est-à-dire que tout poisson pris doit être remis à l'eau et la pêche doit être pratiquée sans ardilonna noter sur ce parcours 3 zones de réserves interdites à la pêche (pancartes sur place) Une broiti ? C'est quoi ? Précisez et je vous répondrai (plan joint)
18-nov	Bonjour messieurs,"j'aimerais savoir si actuellement je peux pêcher avec ma carte de la gaule nantaise à l'étang du Breuil,ou s'il faut attendre que vous ayez bâché l'étang.	Oui, Vous pouvez pêcher. Nous avons enlevé un maximum d'herbes mais nous ne savons pas ce que qu'il y a comme poissons...à priori carpes et poissons chats.... donc sommes très intéressés d'un retour en attendant la vidange !
17-nov	bonjour suite a une vole de mon materiel de peche ma carte a etait volé avec est il possible dans avoirs une autre	OUI mais il nous faut un certain nombre d'info Si carte internet pas de souci, c'est gratuit Si vous l'avez-vous-même commander vous pouvez la réimprimer vous-même Si vous l'avez prise chez un détaillant équipé internet allez le voir avec votre talon il vous la réimprimera Si carte papier Votre nom prénom date naissance lieu et date d'achat Vous devez acquitter la taxe piscicole, la FD44 et la GN faisant « cadeau » de leurs parts.....
14-nov	Bonjour,je voudrais savoir qui a l'entretien des postes de pêche et des accès aux sites de pêche chemins de la route à la boire dont un surtout celui qui longe la boire côté Mauves qui n'est plus praticable a cause des trous aux risques de faire une casse sur la voiture,je pense qu'avec le prix que l'on paye les cartes on devrait avoir des accès meilleurs et des postes de pêche dignes de ce nom ,merçi de voir ce que vous pouvez faire pour améliorer se site ,il ne faut pas faire le nécessaire que lorsque qu'il y a des concours la pêche c'est toute l'année.	La Boire de Mauves est propriété de la Gaule Nantaise, donc la GN assure l'entretien.....Les postes de pêche sont entretenus par les adhérents bénévoles de la Gaule Nantaise, notamment la section compétition (si cela vous intéresse vous pouvez vous joindre à nous)L'entretien partie centrale est sous traitée à l'ESAT Tournières Services ainsi que le ramassage des ordures ~2 000€ par an Les travaux d'entretien « lourds » sont sous traité Pour mémoire les principaux travaux: 2008 Enfouissement par Nantes Métropole de la canalisation station épuration de Mauves tout le long de la BdM : à cette occasion tout le chemin a été refait (travaux pris en charge par NM) 2010 Pont cadre sur Gobert 11 592€ 2014 Travaux restauration 184m de berges, réfection chemin et aire sécurisée cout 79 305€ 2015 Réfection chemin et drainage zone milieu 5 514€ Pour la partie du chemin coté Mauves, les travaux sont prévus en 2016 (demande devis en cours) ; si météo favorable les travaux seront réalisés avant l'ouverture du 01 mai En attendant vous pouvez aller dans la partie centrale, qui elle est « accessible »
13-nov	Ce matin j'étais à l'élection du nouveau bureau, et par ce message je tenais à féliciter l'ensemble de l'équipe qui s'engage. La mission sera sereine, pas facile, mais pour moi sera faite avec une bonne ambiance par des personnes responsables, efficaces et non par des individus destructeurs, pollueurs et perturbants. Vive la pêche en Loire Atlantique	Merci pour vos encouragements
08-nov	comme convenu par téléphone un peu plutôt a propos du canal de la martinière en float tube je vous remercie de bien vouloir me transmettre les parcours autorisés (rivières et plan d'eau) dans les alentours du canal.	Je ne peux répondre que pour les lots de pêche de la GN..... Canal de la Martinière du confluent avec la Loire jusqu'à l'écluse des champs neufs : pontons, embarcations interdits (Au terme de la réglementation le float tube est considérée comme une embarcation) Sur l'Acheneau entre le barrage/ écluse de busay et le pont de la D723 embarcation autorisée (carte jointe)
07-nov	En juin ,vous deviez établir un bilan de l'utilisation des frayères artificielles au plan d'eau de LA FILEE : pas de nouvelles ... "tombées" à l'eau sans doute ??	Pas tombées à l'eau mais au sec !Plus sérieusement l'essai mené l'année dernière n'a pas été concluant : nous n'avons pas trouver de traces de ponte lors qu'on les a retirées en juin Nous allons les immerger en décembre pour tenter une nouvelle expérience Par contre effectivement nous n'avons pas communiqué.....à corriger...

05-nov	en lisant le fascicule de la pêche dans votre département je viens de voir qu'il y avait bien un concours de pêche sur le canal de la martinière!!page 28 organisé - le 11/10/2015 (concours carnassiers)float-tube organisé par Aurox Fabien je suis un peu surpris vu que vous m'avez dit qu'il n'y avait pas de possibilité de naviguer bizarre	Exact !!! je suis assez surpris que les lots de l'UPPR soient désignés canal de la Martinière... Mais après vérification sur carte IGN , le canal maritime de la Basse Loire est bien indiqué canal de la Martinière du Carnet à la ...Martinière J'ai signalé cette ambiguïté à la FD44 qui va préciser cela dans les dépliant 2016 en cours de rédaction L'interdiction de navigation sur nos lots est justifiée entre autres pour de raisons de sécurité lors de l'ouverture des écluses Voir avec UPPR si float tube autorisée à l'année ou que pour le concours ; je ne sais pas En tous cas merci de nous avoir signalé ce « manque de clarté »!
02-nov	Est il prévu un empoissonnement (brochets...) à la Boire de Mauves dans le cadre du concours de carnassiers ?	oui, Mais la pêche sera fermée du 09 au23 novembre
30-oct	il y a un étang(pas tres grand) qui vient d'ouvrir à la pêche du coté de la chapelle basse mer lequel est-ce?	Pas au courant.... A la Chapelle Basse Mer je ne connais que les boires de la Pilardière (réglementation générale) et Pinsonnière (no kill) En étang privé, la Boire Livard
30-oct	Je me prénomme Antonn et j'ai 9 ans et j'aimerais apprendre à pêcher. pouvez-vous me dire comment faire?	Vaste question !!!!! Le mieux c'est s'inscrire dans un Atelier Pêche Nature (école de pêche) Nous avons un APN au Pont de l'Ouen à HAUTE GOULAINE Nous organisons également de stages d'initiation (en 2016) Et aussi possibilité d'apprendre avec un guide de pêche professionnel : JC GRIGNARD Tél. : 06.62.72.05.31 Courriel : jcgrignard@cegetel.net
29-oct	Je recherche des ateliers où des stages de pêche pour mon fils de 6 ans et demi (7 ans en février) passionné de pêche (matériel et pratique) et de nature.Merci de me prévenir dès que vous organiser quelque chose susceptible de l'intéresser. Belle journée à vous.	OK c'est noté
29-oct	Je suis étudiant en troisième année de géographie à l'université de Nantes et je travaille actuellement sur la qualité des eaux de l'Erdre et les aménagements opérés afin de l'améliorer. "La gaule nantaise" étant une association importante à l'échelle de notre département, je souhaiterais recueillir votre avis sur l'Erdre et les actions effectuées par votre association.	passer à la permanence le vendredi apm après avoir pris rdv au 0680279171

déc-15

DATE	QUESTIONS	REPONSES
18-déc	Messieurs, Sur votre site je viens de régler ma carte de pêche pour 2016 95@. Quand le veux imprimer ma carte j'ai celle de 2015. Mon règlement a été accepté, et j'ai bien depuis 12 01 2015 ma carte pour 2015. J'attends votre aide	Je viens de rappeler et j'ai laissé un message On se renseigne; à priori pas de pb sur les autres cartes vendues Vérifier que vous avez bien sélectionné la carte 2016
17-déc	Pour 2016 existe t'il un tarif handicapé si oui à quel tarif . Tarif pour l'année .Timbre normal + grand ouest	Oui <u>Conditions</u> Fournir certificat handicap=ou= à 80% Suite à décision fédérale , la FD44 et l'AAPPMA offrent leurs parts Ce qui signifie que pour carte à 95€ il vous en coûtera 55€80 prendre rendez vous par mail pour passage à la permanence un vendredi APM à partir du 08/01 (contact@lagaulenantaise.fr)
17-déc	J'habite Montbert et je me rends compte qu'il est de plus en plus difficile d'y pêcher. En effet, les plans d'eau sont fermés une bonne partie de l'année, entre la fermeture légal plus l'alevinage. Ne serait il pas possible de faire sur un des plans d'eau, celui du haut par exemple un plan d'eau NO KILL pour pouvoir pratiquer notre passion	La fermeture de MONBERT -de l'alevinage jusqu'à fin janvier- est faite à la demande des pêcheurs locaux..... Pourquoi ? pour permettre une reproduction du brochet au moins une fois . Le constat a été fait ; ça marche La Planche cette année aura la même fermeture Nous comprenons la contrainte pour les carnassiers. Montbert et la Planche seront ouverts à partir du 01/02/16 pour le « blanc » Effectivement le plan d'eau du haut en no kill est une bonne suggestion : nous allons la proposer en commission plan d'eau pour l'année prochaine
16-déc	Comme convenu à l'instant par téléphone avec Mr YARDIN, j'ai acheté une carte de pêche internet avec La Gaule Nantaise, pour mon fils Titouan, 11 ans. Nous habitons Pontchâteau, mais avons de la famille sur Thouaré sur Loire.Ainsi, Titouan souhaite participer au stage de quelques jours qui sera prévu pendant les vacances scolaires de Pâques (il logera donc à Thouaré sur Loire, chez sa grand-mère, qui l'amènera au stage).Je vous remercie de bien vouloir prendre note de sa "pré-inscription" et de me contacter dès que ce stage sera définitivement organisé.	oui c'est noté
10-déc	J'ai été surpris par un comportement étrange sur cet étang vers 16h15 cette après-midi. Un surfeur tiré par un câble relié à un treuil près d'une voiture...J'ai d'abord cru qu'une personne était tombée à l'eau.... Je vais essayer de vous envoyer la vidéo de mauvaise qualité	Bien reçu! Transmis à la Mairie
10-déc	je voudrais inscrire mon fils Jules qui a 13 ans au stage de pêche au coup à machecoul à partir de février 2016. reste t il de la place ?	Tout d'abord il lui faut une carte de pêche..... je vous conseille d'attendre le 15/12 pour acheter une carte à 6€ pour l'année 2016. Soit sur notre site INTERNET soit chez Décathlon par ex : c'est un premier cadeau.....il pourra pêcher toute l'année 2016
10-déc	J'habite Bouguenais et j'ai vu que la Gaule Nantaise s'est engagée à gérer l'étang du Bois du Breuil. Je voudrais savoir si l'étang a été nettoyé des plantes envahissantes et s'il a eu récemment une introduction de poissons (quelles espèces?) En résumé: on peut y pêcher? et quelles espèces de poissons?	Nous avons effectivement à l'automne enlevé un maximum d'herbes avec le bateau faucardeur de la FD44 Prochaine étape la vidange de l'étang pour mettre en place des bâches pour détruire les racines des herbiers Ensuite remise en eau et alevinage donc rdv en 2017.....En attendant vous pouvez pêcher mais je ne connais pas la densité piscicole de l'étang
09-déc	je souhaiterais offrir la carte de pêche 2016 pour mon fils de 7 ans. Est ce déjà possible .	Non pas encore.....Elles devraient être dispo autour du 15/12
08-déc	ma carte de pêche est valable jusqu'au 31/12/2015 pour pouvoir pêcher le carnassier jusqu'à la fermeture la nouvelle carte est disponible qu'and sur internet merci de me le faire savoir	En principe vers le 15/12 Nous mettrons une annonce sur notre site www.lagaulenantaise.fr
06-déc	Suite à l'avertissement publié sur le site de la GN du 23/11 "URGENT! PROJET DECRET MODIFICATION PECHE EN EAU DOUCE" Ou se situe la gaule nantaise ou la fédération de pêche 44 dans ce débat ? Pourquoi ne pas avoir informé les pêcheurs par mail pour qu'ils puissent faire des commentaires sur le projet ? (on ne se connecte pas tous les jours sur le site de la gaule nantaise.)Les mailings fonctionnent, ou fonctionnaient, pourtant bien ; j'en ai déjà reçu de la GN. Je suis surpris de ne pas avoir lu les remarques de la gaule nantaise ou de la fédération de pêche 44 dans les 797 commentaires du projet. j'ai lu les commentaires au projet de décret et surtout les commentaires des pêcheurs de Loire Atlantique : Pour les pour il y a Didier Macé Président des pêcheurs professionnels de Loire Atlantique.Pour les contres (de la Loire-atlantique) 4 pêcheurs anonyme : TOFISH, pecheurdeloireatlantique, pechou et Jacques R. Pour moi, il y avait une occasion de faire entendre sa voix. Elle est raté.	J'ai eu l'info par un adhérent le 22/11 pour une clôture du débat le 27/11 !!!! Difficile dans ces conditions d'organiser une réunion de CA pour apporter une réponse au nom de la GN ou FD ... La question est : pourquoi nous n'avons pas eu l'info avant ? Nous aurions du l'avoir lpar la FNPF via la FD44 car on peut pas être en veille sur tous les projets de décrets au niveau national..Ma position personnelle est claire et j'ai apporté un non catégorique sous un pseudo ci-dessous D'autres pêcheurs de la GN ont apporté des avis défavorableseffectivement nous aurions du faire un mailing J'ai eu l'info par un adhérent le 22/11 pour une clôture du débat le 27/11 !!!! Difficile dans ces conditions d'organiser une réunion de CA pour apporter une réponse au nom de la GN ou FD ... La question est : pourquoi nous n'avons pas eu l'info avant ? Nous aurions du l'avoir lpar la FNPF via la FD44 car on peut pas être en veille sur tous les projets de décrets au niveau national..Ma position personnelle est claire et j'ai apporté un non catégorique sous un pseudo ci-dessous D'autres pêcheurs de la GN ont apporté des avis défavorableseffectivement nous aurions du faire un mailing
06-déc	est-ce que les cartes journalières "eaux closes GN" à 3 € existent encore ? Si elles existent encore, est-ce qu'elles peuvent être prises pour pêcher aux boires de la Pinsonnière et de la Pilardière ?	Les cartes « aux closes » existent toujours pour les plans d'eau de la GN La Pilardière et la Pinsonnière sont classées « eaux libres » donc la carte journalière est celle à 10€

06-déc	je vous signale amicalement que la description du règlement de pêche sur le site internet du plan d'eau de la regrippière n'est pas en accord avec le règlement affiché sur place .	Effectivement : une mise à jour du site est prévue début 2016
06-déc	y aura t'il un lacher de brochet dans le Loiry à Vertou en fin d'année?	oui
03-déc	notre fils de 10 ans, Esteban, parle depuis longtemps de pêcher, d'apprendre à connaître les poissons... Or, nous ne sommes pas une famille de pêcheurs ! Pour Noël, son plus beau cadeau m'a t il dit serait de lui offrir une journée ou encore mieux un stage de pêche. Je me tourne donc vers vous pour savoir ce que vous pourriez proposer à ce pêcheur en puissance !	Tout d'abord il lui faut une carte de pêche..... je vous conseille d'attendre le 15/12 pour acheter une carte à 6€ pour l'année 2016. Soit sur notre site INTERNET soit chez Décathlon par ex : c'est un premier cadeau.....il pourra pêcher toute l'année 2016 en rivières et/ou plans d'eau! Après le plus simple il y a un guide de pêche professionnel : ½ journée environ 85€ matériel fourni le top vous pourrez personnaliser suivant ses souhaits (pêche au coup, au lancer etc...) le guide pourra aussi vous conseiller sur le matériel à acheter le mieux adapter aux souhaits d'Estebanpour la suite ! Contactez JC GRIGNARD 06 62 72 05 31 ou jcgrignard@cegetel.net De notre coté nous organisons des stages mais nous ne les avons pas encore programmés pour 2016 en principe vacances scolaires : c'est un peu loin de NOEL
01-déc	savez vous ce qu'il y'a comme carnassier à pecher dans la riviere la divatte?	Désolé je ne connais pas la pêche dans la Divatte....